

La revue financière

Publication du ministère des Finances

Faits saillants des résultats financiers de juin 1997

Excédent budgétaire de 1,5 milliard de dollars en juin 1997

Un excédent de 1,5 milliard de dollars a été enregistré en juin 1997, le deuxième mois d'affilée au cours duquel les opérations budgétaires ont été excédentaires; cela ne s'était pas vu depuis la fin des années 1970. En conséquence, la situation budgétaire du gouvernement fédéral s'est améliorée de 2,2 milliards de dollars en termes nets d'une année sur l'autre. Les recettes budgétaires ont augmenté de 1,8 milliard (16,3 p. 100), tandis que les dépenses de programmes baissaient de 0,1 milliard (0,9 p. 100) et les frais de la dette publique de 0,3 milliard (6,6 p. 100).

L'augmentation des recettes budgétaires est due principalement à une hausse des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers et de taxe sur les produits et services (TPS), qui ont enregistré une croissance de 0,5 milliard dans chaque cas, ainsi que des recettes d'impôt des sociétés et de cotisations d'assurance-emploi, toutes deux en progression de 0,3 milliard. La hausse des rentrées d'impôt des particuliers s'explique par l'accroissement marqué des revenus du travail, grâce aux progrès de l'emploi. La forte augmentation des recettes de TPS est imputable principalement à un déplacement des rentrées dans le temps, celles des deux premiers mois ayant été plus faibles qu'à l'ordinaire. Quant à la croissance des impôts des sociétés, elle est attribuable à la vigueur soutenue des bénéfices des entreprises, tandis que l'augmentation des cotisations d'assurance-emploi résulte dans une large mesure de l'accélération des versements mensuels.

La diminution des dépenses de programmes est la conséquence des mesures budgétaires antérieures. Une baisse des dépenses a été enregistrée au chapitre des principaux transferts aux autres administrations, des paiements aux sociétés d'État et de la défense. Ces baisses ont été partiellement compensées par un accroissement des prestations versées aux personnes âgées ainsi que des subventions, et par les dépenses d'Élections Canada, en raison de l'élection fédérale de juin 1997. Le recul des frais de la dette publique est imputable à la baisse des taux d'intérêt.

Déficit d'avril à juin 1997 en baisse de 4,8 milliards de dollars

Le déficit déclaré pour les trois premiers mois de l'exercice 1997-98 s'établissait à 0,5 milliard de dollars, en baisse de 4,8 milliards par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette diminution du déficit d'une année sur l'autre est due en grande partie au redressement de l'économie et aux mesures budgétaires prises antérieurement. Les recettes budgétaires ont augmenté de 3,3 milliards (10,9 p. 100), tandis que les dépenses de programmes baissaient de 0,9 milliard (3,8 p. 100) et les frais de la dette publique de 0,6 milliard (4,9 p. 100).

Réduction sensible des besoins financiers

Les besoins financiers, opérations de change exclues, se sont élevés à 483 millions de dollars au cours des trois premiers mois de 1997-98, comparativement à des besoins nets de 6,7 milliards pour la période analogue du dernier exercice. Les opérations de change se sont soldées par des ressources nettes de 1,0 milliard d'avril à juin 1997, comparativement à 0,4 milliard pour les trois premiers mois de 1996-97. Dans l'ensemble, par conséquent, on a enregistré des ressources financières (un excédent) de 0,6 milliard de dollars depuis le début de l'exercice en cours, comparativement à des besoins nets de 6,2 milliards pour la même période de l'exercice précédent. Les trois premiers mois de 1997-98 ont donné lieu à un remboursement net de 6 milliards de dettes non échues.

La prudence est de mise lorsqu'on veut extrapoler ces chiffres mensuels pour évaluer les résultats qui pourraient être enregistrés sur l'ensemble de l'exercice. Par exemple, l'augmentation actuelle des cotisations d'assurance-emploi sera entièrement inversée d'ici la fin de l'année civile, de sorte que cette catégorie d'opérations n'aura aucun effet sur le déficit pour l'ensemble de l'exercice. La hausse des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers, à cause des paiements plus élevés effectués lors de la production des déclarations pour l'année d'imposition 1996, est un phénomène ponctuel qui ne se reproduira pas les mois suivants. À l'automne, le ministre des Finances présentera une mise à jour annuelle de l'évolution économique et financière. C'est à ce moment-là qu'on pourra faire le point sur l'évolution du déficit fédéral par rapport aux cibles visées.



La revue financière

Tableau 1

État sommaire des opérations

	Juin		Avril à juin	
	1996	1997	1996-97	1997-98
	(millions de dollars)			
Opérations budgétaires				
Recettes	11 200	13 029	30 276	33 568
Dépenses de programmes	-8 009	-7 934	-24 127	-23 219
Excédent de fonctionnement	3 191	5 095	6 149	10 349
Frais de la dette publique	-3 844	-3 592	-11 444	-10 882
Déficit/Excédent	-653	1 503	-5 295	-533
Opérations non budgétaires	-1 692	-2 013	-1 366	50
Besoins financiers/ressources (opérations de change exclues)	-2 345	-510	-6 661	-483
Opérations de change	1 448	-844	446	1 048
Total des besoins financiers/ressources	-897	-1 354	-6 215	565
Opérations de la dette non échue	300	2 360	41	-5 957

Remarque : Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins financiers nets.

Hausse des recettes budgétaires

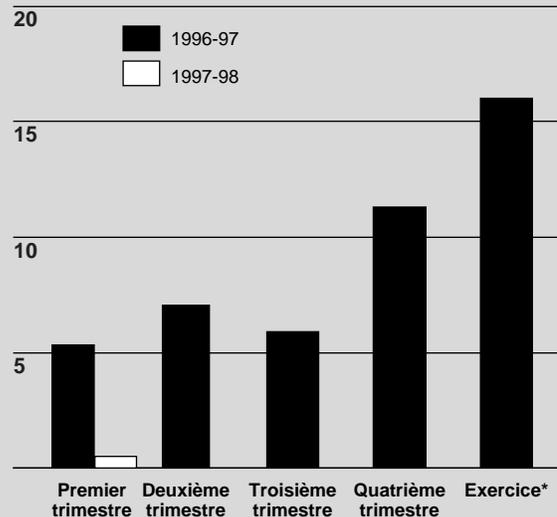
D'avril à juin 1997, les recettes budgétaires ont augmenté de 3,3 milliards de dollars, soit de 10,9 p. 100, par rapport à l'exercice précédent. Sur cette hausse, 1 milliard est attribuable au calendrier de versement des cotisations d'assurance-emploi, un facteur qui s'inversera pendant le deuxième semestre, le reste de l'augmentation étant dû à la vigueur de l'économie.

- Les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers ont progressé de 1,4 milliard, soit de 8,9 p. 100. Cette évolution s'explique par l'augmentation des versements d'impôt lors de la production des déclarations, sous l'effet d'une croissance plus forte des revenus pendant l'année d'imposition 1996 et d'une hausse du nombre de personnes employées cette année-là.
- Les recettes d'impôt des sociétés se sont accrues de 0,6 milliard, soit de 22,2 p. 100, sous l'impulsion de la hausse des bénéfices des sociétés et dans le sens du renforcement de l'économie.
- Les cotisations d'assurance-emploi se sont élevées de 1,0 milliard, soit de 21,6 p. 100. Cela est entièrement imputable au calendrier de versement des cotisations, un facteur qui s'annulera au second semestre de l'année civile, de sorte que ce poste n'aura aucun effet sur le déficit de 1997-98. En janvier 1997 est intervenu un changement de l'assiette à laquelle s'appliquent les cotisations, le maximum de la rémunération hebdomadaire assurable étant remplacé par le maximum de la rémunération annuelle assurable. Ce changement se traduit par une accélération des versements de cotisations du second au premier

Le déficit fédéral de 1996-97 et de 1997-98

Cumul annuel

en milliards de dollars



semestre civil. Il ne modifie cependant pas le montant total des cotisations versées par les employés et les employeurs pour l'année civile. Par contre, celles et ceux qui gagnent plus que le maximum de la rémunération annuelle assurable paieront une plus grande proportion des cotisations dues au début de l'année civile, et moins à la fin.

Tableau 2

Recettes budgétaires

	Juin		Avril à juin		Variation (%)
	1996	1997	1996-97	1997-98	
	(millions de dollars)				
Impôts sur le revenu					
Impôt sur le revenu des particuliers	5 759	6 239	15 899	17 318	8,9
Impôt des sociétés	1 118	1 422	2 765	3 380	22,2
Autres	137	146	513	556	8,4
Total des impôts sur le revenu	7 014	7 827	19 177	21 254	10,8
Cotisations d'assurance-emploi	1 566	1 862	4 575	5 564	21,6
Taxes et droits d'accise					
Taxe sur les produits et services	1 208	1 717	2 856	3 029	6,1
Droits de douane à l'importation	216	118	480	333	-30,7
Autres taxes et droits d'accise	652	786	1 718	1 864	8,5
Total des taxes et des droits d'accise	2 076	2 621	5 054	5 226	3,4
Total des recettes fiscales	10 656	12 310	28 806	32 044	11,2
Recettes non fiscales	545	719	1 470	1 524	3,7
Total des recettes budgétaires	11 200	13 029	30 276	33 568	10,9

- Les recettes nettes de TPS ont augmenté de 0,2 milliard, soit de 6,1 p. 100. Pendant les deux premiers mois de l'exercice en cours, les rentrées nettes de TPS avaient baissé d'une année sur l'autre à cause de questions de dates de versement. Ce phénomène s'est inversé dans une large mesure en juin 1997, de sorte que la croissance enregistrée depuis le début de l'exercice est plus conforme à la vigueur de la consommation.
- Les droits de douane à l'importation ont diminué de 0,1 milliard, soit de 30,7 p. 100, principalement à cause des réductions tarifaires. Les autres droits et taxes d'accise ont enregistré une hausse de 0,1 milliard, soit de 8,5 p. 100, sous l'effet d'une augmentation des rentrées de taxes énergétiques et de taxes sur le transport aérien.
- Les recettes non fiscales, qui se composent des revenus de placements et d'autres postes, comme les droits et les produits des ventes entre autres, se sont accrues de 3,7 p. 100, essentiellement à cause d'une augmentation des recettes des autres postes; en effet, les revenus de placements ont baissé à cause de la diminution des taux d'intérêt.

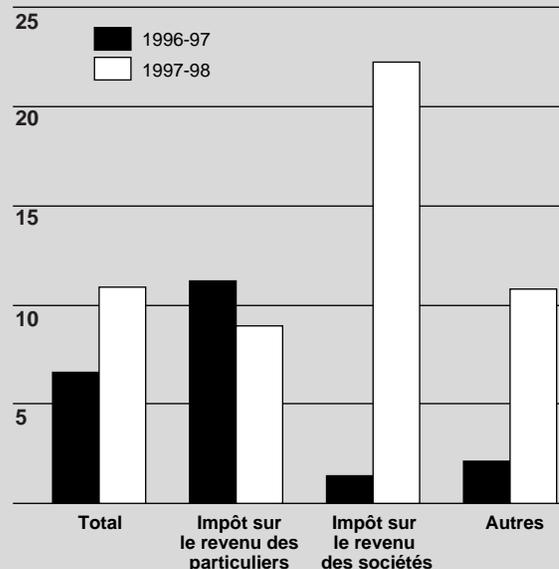
Réduction des dépenses de programmes

Les dépenses de programmes ont diminué de 0,9 milliard de dollars au cours des trois premiers mois de 1997-98, comparativement à la même période du dernier exercice. Toutes leurs grandes composantes, à l'exception des autres transferts, ont été plus faibles d'avril à juin 1997 que d'avril à juin 1996.

Recettes budgétaires 1996-97 et 1997-98

Augmentation d'une année sur l'autre,
avril à juin

variation en pourcentage



Le profil des dépenses de programmes par grande catégorie pendant les trois premiers mois de l'exercice en cours s'explique principalement par la nature et le calendrier d'application des mesures de restriction adoptées dans les budgets de 1994, de 1995 et de 1996.

La revue financière

Les initiatives prises dans le budget de février 1994 et l'incidence de la première phase de l'Examen des programmes, instituée dans le budget de février 1995, portaient principalement sur les dépenses de programmes, à l'exclusion des principaux transferts aux particuliers et aux autres administrations (dépenses de fonctionnement et en capital, défense, paiements aux sociétés d'État et subventions). Aussi cette composante des dépenses de programmes avait-elle diminué de 10 p. 100 en 1995-96. Par contre, les modifications apportées aux principaux transferts aux autres administrations ne sont pas entrées en vigueur, pour la plupart, avant 1996-97 afin de donner aux provinces et aux territoires le temps de s'y adapter. De plus, la réduction des transferts en espèces aux autres administrations a été étalée en grande partie sur deux exercices, 1996-97 et 1997-98. Par conséquent, alors que la majeure partie de la diminution totale des dépenses de programmes en 1995-96 s'expliquait par des compressions de tous les autres postes, la baisse enregistrée en 1996-97 et 1997-98 est imputable essentiellement à la réduction des transferts monétaires aux autres administrations. Ces transferts devraient toutefois demeurer à 12,5 milliards de dollars après 1997-98, tandis que toutes les autres dépenses de programmes devraient continuer de diminuer sous l'effet des mesures de restriction relevant de la deuxième phase de l'Examen des programmes.

- D'une année sur l'autre, les principaux transferts aux particuliers (prestations aux personnes âgées et d'assurance-emploi) ont reculé de 0,2 milliard d'avril à juin 1997, entièrement à cause de la baisse des prestations d'assurance-emploi, les prestations aux personnes âgées ayant augmenté. Cette baisse est elle-même due surtout à une diminution du montant moyen des prestations et à celle du nombre de prestataires, principalement à cause des réformes adoptées. La hausse des prestations aux personnes âgées est attribuable à l'augmentation du montant moyen des prestations, qui sont indexées sur l'inflation, et à un plus grand nombre de personnes admissibles.
- Au premier trimestre de l'exercice 1997-98, les principaux transferts aux autres administrations ont diminué de 0,8 milliard. Cette évolution est attribuable à la baisse des droits au titre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux et à la hausse de valeur des transferts de points d'impôt, elle-même due à la progression des assiettes fiscales applicables. Comme il a été indiqué, pour que les provinces aient le temps de s'adapter aux réductions, le total des droits – la mesure la plus exacte de l'aide fédérale aux autres administrations – n'a guère changé en 1995-96. Ce total a été fixé à 29,6 milliards de dollars en 1995-96, en hausse de 1 p. 100 par rapport à l'exercice précédent, à 26,9 milliards en 1996-97 et à 25,1 milliards en 1997-98. Les droits totaux resteront à ce niveau jusqu'en 1999-2000. De l'exercice 2000-01 à 2002-03, les droits augmenteront à un rythme croissant. Ils sont versés aux provinces sous la forme

de points d'impôt et de transferts monétaires. Les points d'impôt représentent la valeur de l'«espace fiscal» que le gouvernement fédéral a cédé aux provinces en réduisant ses taux d'imposition, pour que les provinces puissent hausser leurs propres taux en conséquence, sans que le contribuable soit touché globalement. La valeur du transfert de points d'impôt augmente en même temps que les assiettes fiscales applicables. Le transfert en espèces représente donc la différence entre le total des droits et la valeur croissante des points d'impôt transférés. Étant calculés de manière résiduelle, les transferts en espèces, qui entrent dans les dépenses de programmes, sont déterminés non seulement par la variation du total des droits, mais aussi par la hausse de valeur des points d'impôt transférés. Par conséquent, même sans modification du total des droits, les transferts en espèces diminuent lorsque la valeur des points d'impôt transférés augmente. Inversement, si la valeur des points d'impôt diminuait sans que le total des droits ne change, le transfert en espèces augmenterait en conséquence. On estime qu'en 1997-98, les transferts en espèces s'établiront à 12,5 milliards de dollars; ils devaient tomber à 11,8 milliards en 1998-99, mais le gouvernement fédéral a proposé qu'au cours d'une période de cinq exercices – de 1998-98 à 2002-03 – les transferts monétaires ne descendent jamais en dessous de 12,5 milliards.

Dépenses budgétaires 1996-97 et 1997-98

Augmentation d'une année sur l'autre,
avril à juin

variation en pourcentage

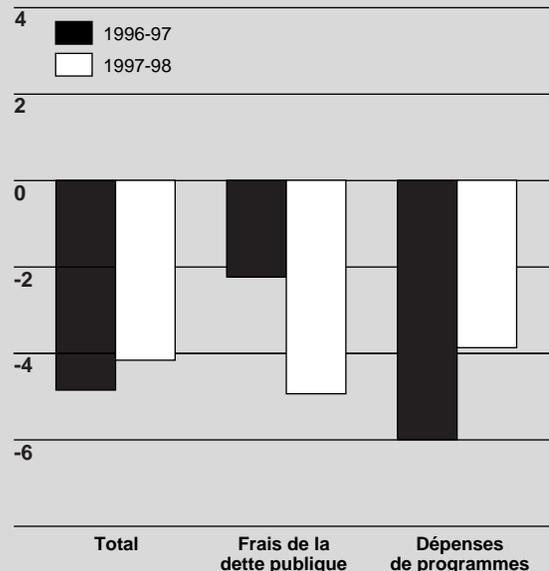


Tableau 3

Dépenses budgétaires

	Juin		Avril à juin		Variation (%)
	1996	1997	1996-97	1997-98	
(millions de dollars)					
Paiements de transfert aux :					
Particuliers					
Prestations aux personnes âgées	1 791	1 853	5 296	5 470	3,3
Prestations d'assurance-emploi	853	846	3 265	2 914	-10,8
Total	2 644	2 699	8 561	8 384	-2,1
Autres administrations					
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	1 254	1 022	3 762	3 057	-18,7
Transferts fiscaux	811	787	2 506	2 452	-2,1
Paiements de remplacement pour programmes permanents	-169	-178	-505	-533	5,5
Total	1 896	1 631	5 763	4 976	-13,7
Subventions et autres transferts					
Agriculture	15	60	66	75	13,6
Affaires étrangères	123	124	261	297	13,8
Développement des ressources humaines	156	210	392	402	2,6
Affaires indiennes et Nord canadien	279	313	1 284	1 288	0,3
Développement industriel et régional	137	131	255	307	20,7
Anciens combattants	111	114	335	342	1,8
Autres	194	273	555	816	46,9
Total	1 015	1 225	3 148	3 526	12,0
Total des transferts	5 556	5 555	17 472	16 886	-3,4
Paiements aux sociétés d'État					
Société Radio-Canada	65	66	298	249	-16,4
Société canadienne d'hypothèques et de logement	177	114	451	364	-19,2
Autres	103	86	303	292	-3,8
Total	345	267	1 052	905	-14,0
Dépenses de fonctionnement et en capital					
Défense	733	681	1 763	1 651	-6,4
Toutes autres dépenses ministérielles	1 375	1 431	3 840	3 777	-1,6
Total	2 108	2 112	5 603	5 428	-3,1
Total des dépenses de programmes	8 009	7 934	24 127	23 219	-3,8
Frais de la dette publique	3 844	3 592	11 444	10 882	-4,9
Total des dépenses budgétaires	11 853	11 526	35 571	34 101	-4,1

La revue financière

Tableau 4

Déficit et besoins financiers ou ressources

	Juin		Avril à juin	
	1996	1997	1996-97	1997-98
	(millions de dollars)			
Déficit/excédent	-653	1 503	-5 295	-533
Prêts, placements et avances				
Sociétés d'État	133	-31	164	-74
Autres	-118	-31	-227	-61
Total	15	-62	-63	-135
Comptes à fins déterminées				
Compte du Régime de pensions du Canada	-139	-35	1 147	1 169
Comptes de pension de retraite	2 476	2 651	2 105	2 067
Autres	13	-138	-40	-210
Total	2 350	2 478	3 212	3 026
Autres opérations	-4 057	-4 429	-4 515	-2 841
Total des opérations non budgétaires	-1 692	-2 013	-1 366	50
Besoins financiers/ressources (opérations de change exclues)	-2 345	-510	-6 661	-483
Opérations de change	1 448	-844	446	1 048
Total des besoins financiers/ressources	-897	-1 354	-6 215	565

Tableau 5

Besoins financiers ou ressources et opérations de la dette non échue

	Juin		Avril à juin	
	1996	1997	1996-97	1997-98
	(millions de dollars)			
Total des besoins financiers/ressources	-897	-1 354	-6 215	565
Opérations de la dette non échue				
Payable en dollars canadiens				
Obligations négociables	3 828	6 614	7 128	9 438
Obligations d'épargne du Canada	-245	-340	-801	-927
Bons du Trésor	-3 700	-5 400	-7 600	-15 000
Autres	525	450	522	447
Moins dette détenue par le gouvernement	144	106	423	362
Total en dollars canadiens	552	1 430	-328	-5 680
Payable en devises				
Obligations négociables	-	-	-	-
Effets et prêts	-	-	-	-
Bons du Canada	-252	625	-242	-277
Billets du Canada	-	305	611	-
Total en devises	-252	930	369	-277
Total des opérations de la dette non échue	300	2 360	41	-5 957
Variation de l'encaisse	-597	1 006	-6 174	-5 392

Tableau 6

Encaisse, dette non échue et dette au 30 juin

	1996	1997
	(millions de dollars)	
Encaisse en fin de période		
En dollars canadiens	2 358	3 969
En devises	23	5
Total de l'encaisse	2 381	3 974
Dette non échue		
Payable en dollars canadiens		
Obligations négociables	259 893	292 001
Bons du Trésor	158 500	120 400
Obligations d'épargne du Canada	30 627	32 566
Autres	4 000	3 915
Total partiel	453 020	448 882
<i>Moins :</i>		
Dette non échue détenue par le gouvernement	527	596
Total	452 493	448 286
Payable en devises		
Obligations négociables	9 501	12 460
Effets et prêts	0	0
Bons du Canada	6 744	8 159
Billets du Canada	921	2 121
Total	17 166	22 740
Total de la dette non échue	469 659	471 026

- Si l'on fait abstraction des principaux transferts aux particuliers et aux autres administrations, les autres dépenses de programmes n'ont à peu près pas changé d'un exercice à l'autre. La diminution des paiements aux sociétés d'État, des dépenses relatives à la défense et de toutes les autres dépenses ministérielles a été compensée par une hausse des subventions et autres transferts. Cette hausse est due principalement au calendrier des versements, puisqu'on s'attend à ce que les dépenses totales sous forme de subventions et d'autres transferts soient plus faibles pour l'ensemble de l'exercice 1997-98 qu'en 1996-97, sous l'effet des restrictions instituées dans les budgets antérieurs. La diminution des autres postes d'une année sur l'autre est imputable à ces restrictions. Elle a été freinée par les dépenses qu'Élections Canada a dû engager pour l'élection fédérale de juin 1997.

Baisse des frais de la dette publique

Les frais de la dette publique ont diminué de 0,6 milliard, soit de 4,9 p. 100, par rapport à l'exercice précédent. Cela s'explique par une baisse des taux d'intérêt effectifs moyens applicables à la dette nette du gouvernement fédéral, qui n'a été que partiellement compensée par le gonflement – beaucoup plus lent – de l'encours de la dette.

Diminution appréciable des besoins financiers

Les besoins financiers ou les ressources nettes correspondent à la différence entre les entrées et les sorties de fonds du gouvernement fédéral. Les besoins financiers sont habituellement inférieurs au déficit budgétaire, car ils tiennent compte des prêts, placements et avances, des comptes de pension des fonctionnaires fédéraux, des autres comptes à fins déterminées et de divers postes financiers à l'actif et au passif. Ces activités constituent les opérations non budgétaires. De plus, le déficit budgétaire est calculé en grande partie en comptabilité d'exercice. Les opérations non budgétaires tiennent aussi compte du passage de la comptabilité d'exercice à la comptabilité de caisse. Elles dégagent habituellement des ressources nettes pour le gouvernement.

Les opérations non budgétaires ont fourni au gouvernement, d'avril à juin 1997, des ressources nettes de 50 millions de dollars, contrairement à des besoins nets de 1,4 milliard pour la période comparable du dernier exercice. Cette évolution est due en majeure partie à la réouverture de certaines émissions d'obligations, qui s'est traduite par un gain ponctuel en trésorerie mais n'a qu'un effet secondaire sur le déficit mensuel, le gain étant amorti jusqu'à l'échéance des obligations.

La revue financière

Étant donné un déficit budgétaire de 533 millions de dollars et les ressources nettes de 50 millions dégagées par les opérations non budgétaires, les besoins financiers, opérations de change exclues, n'ont été que de 483 millions au premier trimestre de 1997-98, comparativement à des besoins nets de 6,7 milliards pour la même période de l'exercice précédent.

Le Compte du fonds des changes a pour objet de promouvoir l'ordre et la stabilité sur le marché des changes. À cette fin, il achète des devises (vend des dollars canadiens) lorsque la monnaie nationale subit des pressions à la hausse, et vice versa (achète des dollars canadiens) quand des pressions à la baisse s'exercent sur le dollar canadien. Les opérations de change ont dégagé des ressources nettes de 1,0 milliard de dollars au cours des trois premiers mois de 1997-98, comparativement à des ressources de 0,4 milliard l'année précédente à même époque.

Par conséquent, la période d'avril à juin 1997 a permis d'enregistrer des ressources nettes, opérations de change comprises, de 0,6 milliard de dollars, alors que des besoins nets de 6,2 milliards avaient été enregistrés au cours de la même période du dernier exercice.

Pendant les trois premiers mois de 1997-98, le gouvernement fédéral a réduit ses portefeuilles de titres non échus de 6 milliards de dollars par rapport

à la période analogue de 1996-97. La structure de la dette fédérale a également subi des changements notables afin de réduire encore sa vulnérabilité à des variations imprévues des taux d'intérêt. La proportion de la dette sous forme de titres à court terme à taux flottant, principalement des bons du Trésor, a été réduite, tandis que celle des titres à plus long terme a augmenté. L'encaisse se chiffrait à 4,0 milliards de dollars au 30 juin 1997.

Compte de service et de réduction de la dette

En juin 1991, le projet de loi instituant le Compte de service et de réduction de la dette a reçu la sanction royale. Ainsi, depuis le 1^{er} avril 1991, toutes les recettes perçues au titre de la TPS, déduction faite des crédits de taxe sur les intrants, des remboursements et du crédit aux contribuables à faible revenu, de même que le produit net de la vente de sociétés d'État et les dons à l'État affectés à la réduction de la dette, sont, en vertu de la loi, versés directement au Compte. Le solde du Compte ne peut servir qu'à acquitter les frais de service de la dette et, en dernier lieu, à rembourser celle-ci. Le Compte est vérifié chaque année par le vérificateur général du Canada.

Tableau 7

Compte de service et de réduction de la dette (CSRD)

	1991-92	1992-93	1993-94	1994-95	1995-96
	(millions de dollars)				
Recettes brutes de TPS	29 564	30 516	32 652	36 715	38 048
<i>Moins :</i>					
Remboursements	11 330	12 138	14 271	17 112	18 874
Crédit trimestriel aux contribuables à faibles revenus	2 262	2 503	2 685	2 816	2 799
Recettes nettes de TPS	15 168	14 868	15 696	16 787	16 374
Pénalités et intérêts perçus au titre de la TPS	19	71	90	129	135
Produit net de la liquidation des participations dans les sociétés d'État et des actions de sociétés d'État	2	110			325
Dons à l'État	0,4	0,1	0,2	0,5	0,3
Produits pour le CSRD	15 190	15 050	15 786	16 916	16 835

Les données jusqu'à 1995-96 sont tirées des *Comptes publics du Canada*.

Remarque : Dans le présent bulletin, les chiffres sont arrondis, et leur somme peut ne pas correspondre au total.

Pour toute demande d'exemplaires supplémentaires ou d'abonnement, prière de vous adresser au Centre de distribution, au (613) 995-2855. Pour tout autre renseignement concernant cette publication, communiquer avec Robert Henry, (613) 996-7380.

Internet : <http://www.fin.gc.ca/>

This publication is also available in English.

Août 1997

